



SM de la cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé (Siren : 252300173)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Aubusson
Arrondissement	Aubusson
Département	Creuse
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	03/07/1995
Date d'effet	04/07/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Valérie SIMONET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Cité Internationale de la Tapisserie et de l'art tissé
Numéro et libellé dans la voie	Place Villeneuve
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23200 AUBUSSON
Téléphone	05 55 66 66 66
Fax	05 55 66 32 92
Courriel	contact@cite-tapisserie.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 059
Densité moyenne	19,64

Périmètres

Nombre total de membres : 3
- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
23	CC Creuse Grand Sud (200044014)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de la Creuse (222309627)
RÃ©gion Nouvelle-Aquitaine (200053759)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles Gérer et assurer le développement du musée de la tapisserie d'Aubusson, mission qui lui a été transférée par le Conseil Départemental de la Creuse. Ce musée est un musée contrôlé par l'Etat et il est titulaire du label "Musée de France". Ses collections propriété du Conseil Départemental de la Creuse, sont mises à disposition par convention ; soutenir et rénover la filière tapisserie par tous les moyens adaptés dont notamment la formation des professionnels, un encouragement de tous les acteurs à l'innovation, l'accompagnement de l'ensemble des intervenants dans la filière par le développement d'outils appropriés, par le soutien au secteur des métiers d'art (arts textiles/arts tissés) et par une politique de commande publique par l'intermédiaire d'un Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines ; créer, gérer et assurer le développement d'un centre de ressources performant et innovant, assurer son rayonnement et la diffusion de sa production par tous moyens appropriés notamment celui d'un portail web ; mettre en ?uvre une programmation d'expositions, de diffusions, d'accueils et d'évènements artistiques ; coordonner une dynamique d'économie du patrimoine sur le territoire en fédérant ses acteurs dont notamment les collectivités locales, les acteurs du tourisme et les aménageurs ; mettre en ?uvre un Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines. De manière générale, le syndicat pourra conduire toute démarche de nature à relancer, représenter, faire évoluer, préserver et accompagner la tapisserie d'Aubusson dans toutes ses composantes, notamment artistique, commerciale, technologique et économique.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement